



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

N° Spécial

13 septembre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE du 13 septembre 2017

SOMMAIRE

Arrêté Avis	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE n° 2017-163	26.07.2017	Avis d'arrêté imposant des prescriptions relatives à la substitution de la SAS NOVARTIS PHARMA par la SAS RUEIL RICHELIEU, pour la réalisation des travaux de réhabilitation du site exploité 14 boulevard Richelieu à Rueil-Malmaison.	3
DRE/BELP n° 2017-206	11.09.2017	Arrêté portant publication des listes de candidatures enregistrées dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017.	4
DRE/BELP n° 2017-208	22.05.2017	Arrêté portant déclaration d'Utilité Publique n°2 du projet d'extension de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Entrée de Ville » à CLICHY-LA-GARENNE.	8

Avis d'arrêté DRE n° 2017-163 du 26 juillet 2017 imposant des prescriptions relatives à la substitution de la SAS NOVARTIS PHARMA par la SAS RUEIL RICHELIEU, pour la réalisation des travaux de réhabilitation du site exploité 14 boulevard Richelieu à Rueil-Malmaison.

Par arrêté DRE n° 2017-163 du 26 juillet 2017, le Préfet des Hauts-de-Seine a imposé des prescriptions relatives à la substitution de la SAS NOVARTIS PHARMA par la SAS RUEIL RICHELIEU, pour la réalisation des travaux de réhabilitation du site exploité 14 boulevard Richelieu à Rueil-Malmaison.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la Préfecture des Hauts de Seine –D.R.E. – Bureau de l'Environnement et des Installations Classées.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la Mairie de RUEIL-MALMAISON, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ARRETE DRE/BELP n° 2017- 206 du 11 septembre 2017 portant publication des listes de candidatures enregistrées dans le département des Hauts-de-Seine pour l'élection des sénateurs du 24 septembre 2017.

LE PREFET DES HAUTS DE SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L 298, L 300 à L 303 et R 149 à R 152 ;

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées à la préfecture des Hauts-de-Seine ;

Sur la proposition de monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : Dans le cadre des élections sénatoriales du 24 septembre 2017, les 11 listes de candidatures figurant ci-dessous ont été déposées à la préfecture des Hauts-de-Seine. Elles ont été enregistrées selon leur ordre d'arrivée.

Liste « BLEU MARINE POUR LA DÉFENSE DE NOS COMMUNES ET DE NOS DÉPARTEMENTS »	
1	Monsieur Laurent SALLES
2	Madame Floriane DENIAU
3	Monsieur Tommy ANOU
4	Madame Julia CARRASCO
5	Monsieur Damien YVENAT
6	Madame Lucia LAPORTE
7	Monsieur Richard CROCHE
8	Madame Agnès LAFFITE
9	Monsieur Renaud CHARBONNIER

Liste « PORTONS LA VOIX DE NOS COLLECTIVITÉS ET AFFIRMONS NOS VALEURS» liste investie par les Républicains	
1	Monsieur Roger KAROUTCHI
2	Madame Isabelle DEBRÉ
3	Monsieur Jacques GAUTIER
4	Madame Marie-Dominique AESCHLIMANN
5	Monsieur Benoît BOULDOIRES
6	Madame Nassera HAMZA
7	Monsieur Philippe RIBATTO
8	Madame Erell RENOUARD
9	Monsieur Alain-Bernard BOULANGER

Liste « POUR LES COMMUNES ET LES LIBERTÉS LOCALES »	
1	Monsieur Philippe PEMEZEC
2	Madame Christine LAVARDE
3	Monsieur Georges SIFFREDI
4	Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD
5	Monsieur Rémi MUZEAU
6	Madame Nicole GOUETA
7	Monsieur Grégoire DE LA RONCIÈRE
8	Madame Anne-Christine BATAILLE
9	Monsieur Yves COSCAS

Liste « AVEC VOUS, POUR NOS COMMUNES »	
1	Monsieur Hervé MARSEILLE
2	Madame Sylvie MARIAUD
3	Monsieur Philippe LAURENT
4	Madame Marie-Pierre LIMOGE
5	Monsieur Etienne LENGEREAU
6	Madame Christine QUILLERY
7	Monsieur Laurent VASTEL
8	Madame Rita DEMBLON-POLLET
9	Monsieur Patrick DONATH

Liste « POUR UN SÉNAT RENOUVELÉ ET AMBITIEUX POUR NOS COLLECTIVITÉS »	
1	Monsieur Eric BERDOATI
2	Madame Alexandra FOURCADE
3	Monsieur Fabien HUBERT
4	Madame Sybille D'ALIGNY
5	Monsieur Stéphane PESIC
6	Madame Anne-Louise MESADIEU
7	Monsieur Jean PREVOST
8	Madame Diane de ROBIANO
9	Monsieur Jérôme PARDIGON

Liste « ÉCOLOGIE HAUTS-DE-SEINE, SOUTENUE PAR EUROPE- ÉCOLOGIE-LES VERTS »	
1	Madame Catherine CANDELIER
2	Monsieur Rodéric AARSSE
3	Madame Marie-Claude FOURNIER
4	Monsieur David MBANZA
5	Madame Annie-Laure HAGEL
6	Monsieur Vincent DUBAIL
7	Madame Ghislaine GUESSOUS
8	Monsieur Pierre TOULOUSE
9	Madame Hélène BRACON

Liste « LES RÉPUBLICAINS LIBRES ET PRAGMATIQUES »	
1	Monsieur Bernard LEPIDI
2	Madame Karin SCHOUBYE
3	Monsieur Jean-Charles THOUERY
4	Madame Alix DAVONNEAU
5	Monsieur Jacques SCHLEIFFER
6	Madame Sylvie AMOUROUX
7	Monsieur Jean-Damien DE SINZOGAN
8	Madame Béatrice BORG BARROT
9	Monsieur Marc-André SEBAOUN

Liste « À GAUCHE POUR DÉFENDRE LES TERRITOIRES ET LES SERVICES PUBLICS DE LA RÉPUBLIQUE »	
1	Monsieur Pierre OUZOULIAS
2	Madame Zahra BOUDJEMAÏ
3	Monsieur Francis POÉZÉVARA
4	Madame Carmelina de PABLO
5	Monsieur Saliou BA
6	Madame Brigitte GONTHIER-MAURIN
7	Monsieur Jean-Marc FEUILLADE
8	Madame Marie-Hélène AMIABLE
9	Monsieur Jacques BOURGOIN

Liste « LES HAUTS-DE-SEINE AU CŒUR DE L'EUROPE ET DE L'INNOVATION »	
1	Monsieur André GATTOLIN
2	Madame Catherine MARLE
3	Monsieur Jean-François ROUZIÈRES
4	Madame Martine GOURIET
5	Monsieur Alexandre BOCQUILLON
6	Madame Delphine MERIC
7	Monsieur Michel RAKOTOANOSY
8	Madame Maud BREGEON
9	Monsieur Farid BEN MALEK

Liste « GÉNÉRATION 2014 – RÉVEILLONS LE SÉNAT »	
1	Madame Ingrid DESMEDT
2	Monsieur Eric JUSTICE
3	Madame Nathalie RENAULT
4	Monsieur Samuel METIAS
5	Madame Marie LUCIOT
6	Monsieur Guillaume SERGENT
7	Madame Sophie de LAMOTTE
8	Monsieur Cyril KIRCH
9	Madame Isabelle ROLLAND

Liste « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LES HAUTS-DE-SEINE »	
1	Monsieur Xavier IACOVELLI
2	Madame Thérèse NGIMBOUS BATJOM
3	Monsieur Thierry BESANÇON
4	Madame Fabienne GAMBIEZ
5	Monsieur Vivien GASQ
6	Madame Cécile PAVAGEAU
7	Monsieur Francis PIAN
8	Madame Saloua HACHEMI
9	Monsieur Nouraqa BALUTCH

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Fait à Nanterre, le 11 septembre 2017

Le Préfet
Pour le préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Signé

Vincent BERTON

Arrêté DRE/BELP N° 2017.208 du 22 mai 2017 portant déclaration d'Utilité Publique n°2 du projet d'extension de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Entrée de Ville » à CLICHY-LA-GARENNE

ARTICLE 1 : Est déclaré d'utilité publique le projet d'extension de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « Entrée de ville » à CLICHY-LA-GARENNE.

Un plan périmétral est consultable à la Préfecture des Hauts-de-Seine – DRE – BELP – Section Enquêtes Publiques et Actions Foncières.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article L. 122-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, la déclaration d'utilité publique du projet emporte retrait de l'emprise expropriée de la parcelle cadastrée section AC253 (lots 53, 58, 59 et 60) sise 22 rue de Paris et de la parcelle cadastrée section X211 (lots n°35 et 37) sise 11 au 15 et 21 Impasse Abel Varet sur le territoire de la commune de CLICHY-LA-GARENNE, de la copropriété initiale.

ARTICLE 3 : La S.A.E.M. CITALLIOS est autorisée à acquérir à cet effet, dans un délai de 5 ans, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les parcelles nécessaires à la réalisation du projet mentionné ci-dessus.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article L.122-1 du Code de l'expropriation, le présent arrêté est accompagné d'un document qui expose les motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération.

Ce document est consultable à la Préfecture des Hauts-de-Seine – DRE – BELP – Section Enquêtes Publiques et Actions Foncières.

ARTICLE 5 : En application des dispositions des articles R.421-1 et R.421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 6 : M. le Préfet des Hauts-de-Seine, M. le Maire de CLICHY-LA-GARENNE et M. le Président de la S.A.E.M. CITALLIOS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts-de-Seine et affiché pendant un mois en mairie.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex
Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr
Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>